

Voilà comment hier soir, Mardi le 19 avril 2011, quelques rares citoyens et payeurs de taxes de la MRC de l'Érable, perdus dans une brochette d'initié-e-s et bénéficiaires, ont assisté à l'assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable. Encore une fois, ils ont constaté les valeurs de cette secte prônant la chrématistique\* à la démocratie.

Pour ces citoyens qui avaient pris la peine de se déplacer pour assister à une réunion démocratique, ils comprendront que leur présence n'était pas la bienvenue.

Contrairement à l'année précédente où la présence nombreuse de citoyens avait forcé des variantes dans le déroulement, les membres de cette secte ont immédiatement été entraîné dans un simulacre de l'émission TIVI L'Anti-Chambre. Là, sous la direction du DG, tous les chargés de dossiers ont fait état de leur rendement ou intention de performance. Pour les initiés comme pour les non-initiés, il était impossible de percevoir la réelle valeur de ces auto-évaluations, attendu l'impossible comparatif.

Tous ces spécialistes ont donc fait un petit baratin pour expliquer, chiffres et statistiques à l'appui, comment l'année 2010 avait été formidable et génératrice de développement. Aucun commentaire, aucune question, aucune critique, aucune analyse.

Par la suite on devait accepter les états financiers. Même le comptable ne s'était pas déplacé. Sans aucune question, les chiffres furent débités avec des explications généralistes. Souvent les tableaux projetés différaient des données lues, ce, sans que cela ne dérange les membres. Le tout fut accepté.

Aucune élection des administrateurs pourtant le privilège d'une assemblée générale. Quant au choix de la firme comptable, un autre responsabilité de l'assemblée des membres, il fut annoncé, par le président Fortier, qu'il serait choisi par le CA.

En raison de l'absence du vérificateur 2010, faut-il comprendre qu'il y aurait eu mésentente, divergence ou bisbille?

Ce fut alors le moment pour permettre quelques question, "sur le rapport d'activités et rien d'autres".

Une première question nous apprend un changement dans le véhicule privilégié par le CLD: la Sucrerie d'Antan est mis en veilleuse pour privilégier La maison de l'Érable repositionnée dans le tourisme et la créativité (sic).

Une autre s'interroge sur la présence réelle des citoyens dans la conception des programmes et services préparés pour approcher des partenaires économiques.

Anxieux et exaspéré, le président demande une dernière question sur le rapport annuel. Devant un citoyen qui se prépare, il lui lance qu'il ne veut "aucune question concernant les éoliennes". Comme M. Bourque suggère "d'attendre qu'il pose ses questions", le nouveau défenseur de la "solidarité rurale", président du CLD, conseiller de la MRC, Maire de Princeville, ex-producteur laitier affirme que parce que "c'est moi qui mène l'assemblée, je ne veux rien savoir de vous, même pas pour une question" et que "ça me prend quelqu'un pour lever l'assemblée". Ce que le Maire d'une municipalité, conseiller lui aussi à la MRC et membre du CLD de l'Érable s'empresse de faire.

Paradoxal et révélateur, le fait que pour le projet de parc industriel éolien en milieu habité, tellement important en investissements, aucun travail, ni aucune dépense n'ait été consenti par le CLD en 2010 pour permettre son implantation.

En plus de ne pas avoir été consulté par ces organismes administratifs, en plus de ne jamais avoir donné leur accord, voilà que lors d'une réunion de l'organisme économique de la MRC, les citoyens constatent qu'aucune information n'est communiquée aux membres et initiés.

Quand on regarde qui sont les membres on se rend compte que ce sont les mêmes qui siègent comme conseillers au conseil de la MRC. Dans une situation de népotisme chrématistique, à quoi bon se donner la peine d'informer quand déjà pour la consultation on avait pu passer outre tout en recevant la bénédiction des autorités responsables du gâchis.

Et voilà la réunion levée, sans qu'aucune question ne puisse être vraiment posée sur l'implication et les travaux faits par le CLD sur le dossier le plus important pour plusieurs citoyens impactés par un projet d'implantation de parc éolien industriel en milieu habité.

Cela n'est-il pas curieux qu'un tel projet supposé avoir tellement de retombées n'ait suscité aucune activité chez l'organisme, bras économique de la MRC?  
Pourquoi un investissant créant 500 emplois est-il ignoré alors qu'une subvention créant 2 emplois est magnifiée?

Le citoyen a aussi appris que le budget d'opération pour 2011, ça ne le regarde pas, car dans l'ordre du jour, aucun item pour cet important détail, Et que dire du programme de travail devant s'ajuster à cette prévision de revenus et dépenses ou vice-versa, lui aussi absent ou probablement réservé aux seuls membres des initiés de la secte.

Il a aussi compris que lors de l'assemblée générale, les membres de la secte ne sont pas tenus de faire choisir publiquement par leurs membres les dirigeants. Comment cela se fait-il? C'est à suivre.

Cette secte chrématistique est donc porteuse de toutes les caractéristiques de son appartenance au capitalisme sauvage et anti-démocratique seulement capable d'éblouir par ses esbroufes écoNoNomiques.

Pour les autres valeurs de société, pour la solidarité dans une ruralité contemporaine, il faudra repasser, car, pour elle, le développement c'est le détournement de l'argent public pour les actionnaires de sociétés privés.

Le 21 avril 2011  
Serge Gagné  
pour Vent du Nord

Commentaires suite à une participation citoyenne et aussi comme membre éventuel du RDDA.  
Le masculin inclus le féminin et aussi le neutre pour cette version.

\* relatif à la production de richesse. Conception chrématistique de l'économie ramène la production intensive de biens sans considération de leur utilité, ni des conséquences, etc... Quant aux principes démocratiques elle les piétine